

Le Fonds canadien de télévision élargit l'incitatif à la production

Toronto, le 14 mai 2009 – Le Fonds canadien de télévision (FCT) a annoncé aujourd'hui que l'incitatif à la production, un programme pilote mis sur pied en 2008-2009, est renouvelé pour l'exercice financier 2009-2010 avec une augmentation qui fait passer son allocation de 5 millions \$ à 10 millions \$. L'incitatif a pour objectif d'équilibrer la distribution du soutien financier accordé à l'échelle du pays en encourageant la production dans certains secteurs dont les volumes ont chuté de manière considérable.

Selon Valerie Creighton, présidente et chef de la direction du FCT, « le programme pilote a eu pour effet de favoriser l'accroissement du volume de production au Québec en 2008-2009 tout en permettant de ralentir le déclin de la production enregistré par le Canada atlantique au cours des dernières années ». Elle a ajouté que pour stimuler davantage la production dans le Canada atlantique, l'incitatif à la production est renouvelé pour ce secteur en 2009-2010. Mme Creighton a par ailleurs révélé que le secteur comprenant la Colombie-Britannique, le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest a affiché une importante baisse au cours de la dernière année et que le FCT s'est fixé comme objectif de renverser cette tendance au moyen de l'incitatif à la production.

Pour obtenir de plus amples renseignements concernant l'incitatif à la production en 2009-2010, y compris les modalités de demande et les dates limites, rendez-vous au www.ctf-fct.ca. Voici quelques points saillants de l'incitatif :

- le montant de financement disponible en 2009-2010 est de 10 millions \$;
- les fonds seront versés sur une base du premier arrivé, premier servi jusqu'à l'épuisement des fonds;
- les demandes doivent être déposées avant le 7 décembre 2009;
- l'allocation du Canada atlantique s'élève à 1,9 millions \$ pour les productions en langue anglaise;
- l'allocation de la Colombie-Britannique, du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest s'élève à 8,1 millions \$ pour les productions en langue anglaise; et
- l'incitatif prendra la forme d'un supplément de droits de diffusion équivalant à 10 % des dépenses admissibles d'un projet, jusqu'à concurrence de un million de dollars par projet.

Instauré pour encourager la croissance de la production télévisuelle au Canada par le biais d'investissements financiers et de recherches sur cette industrie, le Fonds canadien de télévision (FCT) appuie le développement du talent, des émissions et des auditoires canadiens. Depuis 1995, le FCT a joué un rôle clé dans la création de plus de 30 000 heures d'émissions canadiennes et a insufflé plus de 3 milliards de dollars dans l'industrie, ce qui a permis de déclencher la production de plus de 10 milliards de dollars d'émissions canadiennes. Les productions appuyées par le FCT ont favorisé la création de milliers d'emplois dans le secteur de la télévision canadienne. Le FCT est financé par le ministère du Patrimoine canadien et les entreprises de distribution de radiodiffusion canadiennes (EDR). Pour plus d'information sur le FCT, veuillez vous rendre sur notre site Web au www.ctf-fct.ca.

-30-

Personne-ressource pour les questions des médias :

Betsy Chaly
Directrice des communications
Fonds canadien de télévision
bchaly@ctf-fct.ca
(416) 214-4441